

Communauté de Communes du Sud Territoire

# Rapport d'activité

• Année 2015 •



EAU • ASSAINISSEMENT • ORDURES MENAGERES • ECONOMIE • TOURISME • URBANISME • POLICE



PAGE 4 PRÉAMBULE



PAGE 6 TOURISME



PAGE 12 URBANISME



PAGE 18 ASSAINISSEMENT



PAGE 24 ÉCONOMIE



PAGE 32 POLICE MUNICIPALE



PAGE 38 EAU POTABLE



PAGE 44 ORDURES MÉNAGÈRES



PAGE 50 VIE INSTITUTIONNELLE





LUTS



# PREAMBULE



Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus »...



*Le bâtiment de  
la Communauté de  
Communes du Sud  
Territoire à Delle.”*





# TOURISME COMMUNICATION

## 1. PARTENARIAT CULTUREL/FESTIVAL PLEIN SUD

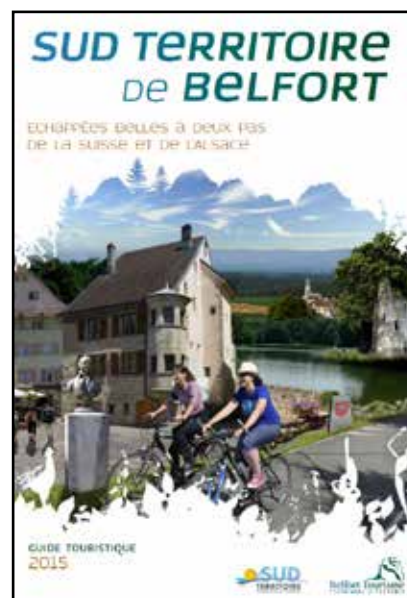
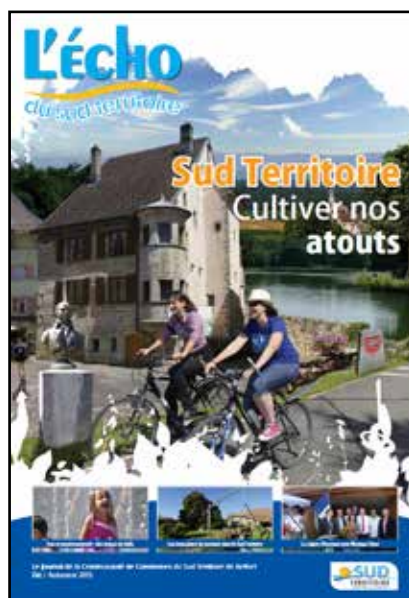
Cette stratégie de développement de l'image du Sud s'est matérialisée par une communication autour du Territoire. C'est ainsi la reconduction de l'opération accompagnement des grands événements culturels du Sud Territoire en accompagnant les 5 principales structures de diffusions de spectacles identifiées dans le Sud Territoire présentant un intérêt général communautaire et ayant également un rayonnement extracommunautaire. Il s'agit de la Maison Pour Tous de Beaucourt, du centre culturel de Delle, et de Grandv'hillare mais également depuis 2013 les « Nuits de Milandre », l'association « Nuits d'été » organisation théâtrale franco-suisse implantée à Delle et Boncourt ainsi que l'association « Vivre ensemble » de Brebotte dans le cadre de leur spectacle historique annuel de son et lumière. Cet accompagnement prend la forme d'une prise de participation

dans la communication des 5 programmes annuels de ces structures avec un balisage CCST (partenariat d'une somme de 10 000€ par association). La CCST poursuit sa politique en faveur d'animations et de spectacles grand public dans les communes rurales. Ainsi, comme depuis 3 ans, 2015 a été la quatrième

année du festival de musique « plein Sud ». Trois communes ont été concernées (Courtelevant, Joncherey et Bretagne). Il a donc été proposé aux habitants du Sud Territoire un grand spectacle gratuit en milieu rural. A chaque fois, la réalisation se fait en partena-



nariat avec une association locale qui assure la logistique et l'organisation du spectacle. Cette année, afin de proposer ces animations à un plus large public, le festival s'est déroulé sur un week-end du mois de septembre. Le partenariat et la communication prend la forme d'un soutien financier au titre de la communication de 8 500 € pour chaque association.



## 2. EDITION DE DOCUMENTS

Comme chaque année, la CCST a édité deux « Echo du Sud », magazine semestriel de la CCST. Il est distribué dans les 12 000 boîtes-à-lettre des 27 communes de la communauté. La première édition de l'année portait en outre sur un dossier complet relatif au lycée Ferry de DELLE, la deuxième édition, à la veille de l'été, portait quant à elle sur le tourisme dans le Sud Territoire. Afin de renforcer l'attractivité touristique du Sud Territoire, qui représente aujourd'hui un fort potentiel, la CCST en partenariat avec Belfort-Tourisme a édité en juin, et à 8 000 exemplaires, son « Guide Touristique 2015 du Sud Territoire » avec en sous-titre « échappées belles à deux pas de la Suisse et de l'Alsace ». Ce document reprend toutes les possibilités de randonnées, de visites et de loisirs, sans oublier la gastronomie et les manifestations culturelles de l'été. Il a été distribué gratuitement dans les lieux publics, Mairies, musées, gare de Delle, et offices de tourisme du nord Franche-Comté.

## 3. LES SENTIERS DE RANDONNEE

L'année 2015 a vu la poursuite du partenariat avec l'association CODERANDO du Territoire de Belfort. Cette dernière a réalisé l'entretien des sentiers de randonnée du Sud. Il a également été procédé au remplacement de deux portiques de randonnée dégradés : Grandvillars et Croix ainsi qu'au balisage d'un nouveau sentier autour de Lebetain. Les brochures des sentiers de randonnée sont disponibles à la Communauté de Communes du Sud Territoire, à la gare de Delle, dans les 27 mairies qui composent la CCST ainsi qu'à l'éco-de Joncherey.









*Les Cabanes des Grands Reflets à Joncherey. 11 cabanes sont aujourd'hui présentes sur le site du Verchat."*

## 4. RÉALISATION

### DES CABANES DES

### GRANDS REFLETS

L'année 2015 aura été déterminante pour le projet d'Eco-village du Verchat (commune de Joncherey).

---

En effet, les études et toutes les procédures administratives préalables auront été menées tambour battant par tous les partenaires concernés.

Après une enquête publique et une autorisation administrative obtenue à l'automne, les travaux du site ont été engagés dès décembre 2015. Le montant du projet global est de 690 672 € HT.

Le FNADT (Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire) a attribué une subvention d'un montant de 125 000€ et le Conseil Départemental du Territoire de Belfort a réservé la somme de 90 000 € pour le projet. Un auto-financement de 475 672 € sera couvert au fil des ans par la location du site.





# URBANISME

## DROITS DES SOLS

### 1. CRÉATION DU SERVICE INSTRUCTION DES

### AUTORISATIONS LIÉES AU DROIT DES SOLS

**L**a Loi ALUR du 24 mars 2014 stipule que les communes compétentes en Application du Droit des Sols (ADS) appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants ne peuvent plus bénéficier de la mise à disposition gratuite des services de l'État à compter du 1er juillet 2015.

Sur le territoire de la CCST, cette mesure a concerné, dès le 1er juillet 2015 :

-les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme : Beaucourt, Froidefontaine, Grandvillars, Saint-Dizier l'Évêque, Suarce.

-les communes dotées d'un Plan d'Occupation des Sols : Chavannes-les-Grands, Courtelevant, Croix, Delle, Faverois, Fêche l'Eglise, Joncherey, Lebetain, Lepuix-Neuf, Montbouton, Réchésy,

-les communes dotées d'une carte communale « compétence commune » : Boron, Chavanatte, Vellescot.

Cette mesure concernera, au plus tard au 1er janvier 2017, ou de façon anticipée sur délibération du Conseil Municipal :

-les communes dotées d'une carte communale « compétence État » : Brebotte, Courcelles, Florimont, Grosne,

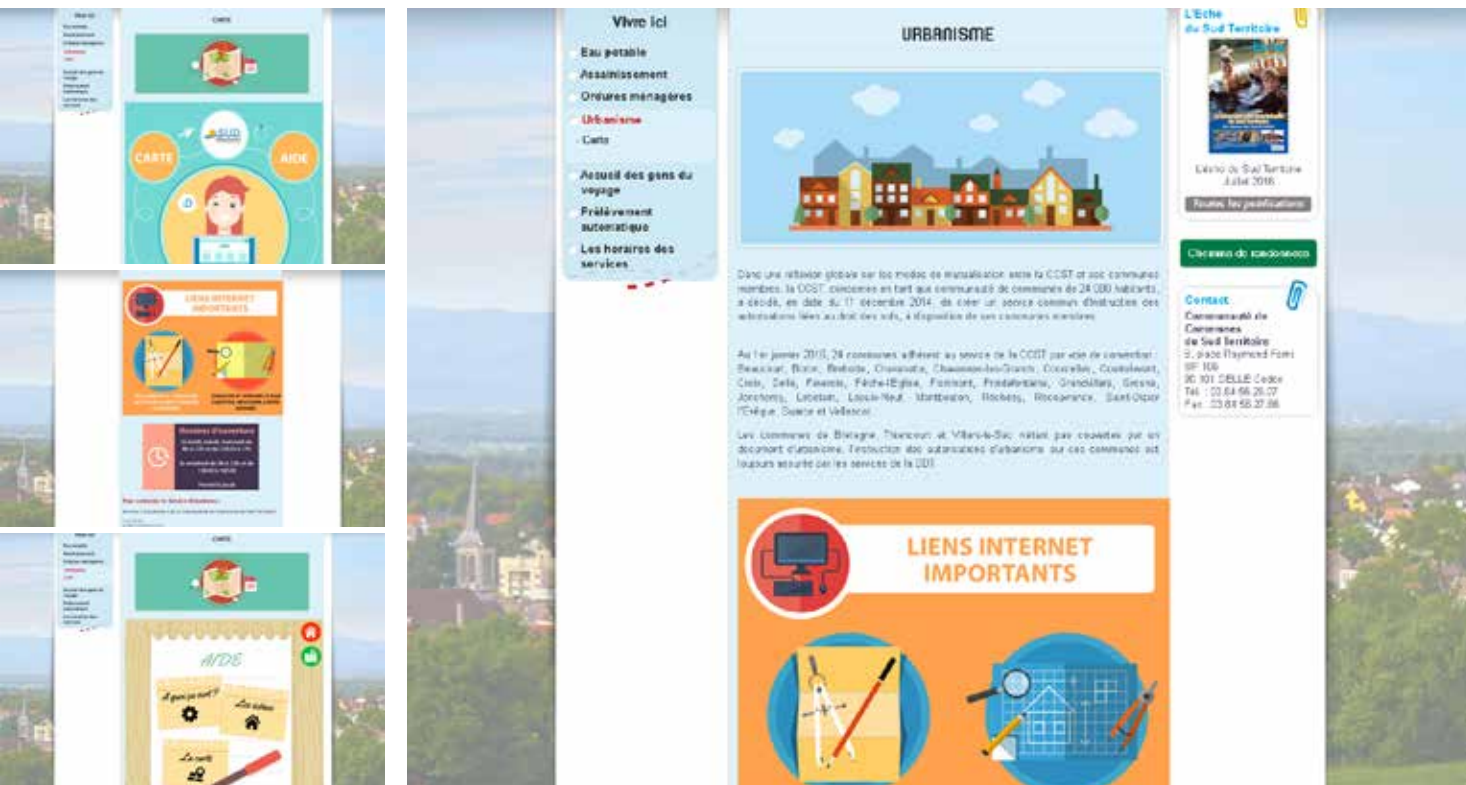
-les communes en RNU (Règlement National d'Urbanisme) : Bretagne, Recouvrance, Thiancourt, Villars-le-Sec, pouvant continuer à prétendre à la mise à disposition gratuite.

Aussi, la CCST a créé en date du 1er juillet 2015 un service instructeur des autorisations liées au droit des sols composé de 2 instructeurs pour 1,5 ETP, basé aux services techniques à Grandvillars avec le recrutement d'un agent.

Sur 2015, le principal investissement réalisé par le service a été l'acquisition du logiciel d'instruction Oxalis pour un montant de 16 670,00 euros HT (acquisition + hébergement.)

Au 31 décembre 2015, 23 communes de la CCST adhèrent au service instructeur via une convention. Le service est en charge de l'instruction, pour ses communes adhérentes, des dossiers de CUa, CUb, DP, PC, PA, PD, la décision restant prise par la Commune, autorité compétente.

Le service urbanisme est gratuit pour les 23 communes adhérentes.



Rubrique urbanisme du site Internet de la CCST.

## 2. SITE INTERNET

Suite à la mise en place du service, le site Internet de la CCST a également été mis à jour avec une nouvelle rubrique « Urbanisme ».

Régulièrement mise à jour, elle permet d'avoir accès, aux horaires et coordonnées du service instructeur pour toute demande relative à un projet, au plan cadastral de la parcelle via le lien [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr), aux documents Cerfa nécessaire à toute demande d'urbanisme sur la page dédiée sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Elle permet également, via une carte interactive, d'avoir accès au document d'urbanisme de la commune sélectionnée.

Pour les communes régies par le RNU (Règlement National d'Urbanisme), une page explicative est également disponible ainsi qu'un lien vers les articles du Code de l'Urbanisme régissant le RNU.

Cette page est à disposition de tous, sur le site Internet de la CCST, dans un souci d'information et de communication envers les habitants.



### 3. ACTIVITÉ DU SERVICE INSTRUCTION LIÉES AU DROIT DES

### AUTORISATIONS LIÉES AU DROIT DES SOLS EN 2015

Entre le 1er juillet et le 31 décembre 2015, le service a instruit :

**186**

dossiers de certificats  
d'urbanisme  
d'information  
(CUa)

**170**

dossiers de  
Déclaration Préalable  
(DP)

**36**

dossiers de certificats  
d'urbanisme  
opérationnel  
(CUb)

**55**

dossiers de Permis  
de Construire  
(PC)

**2**

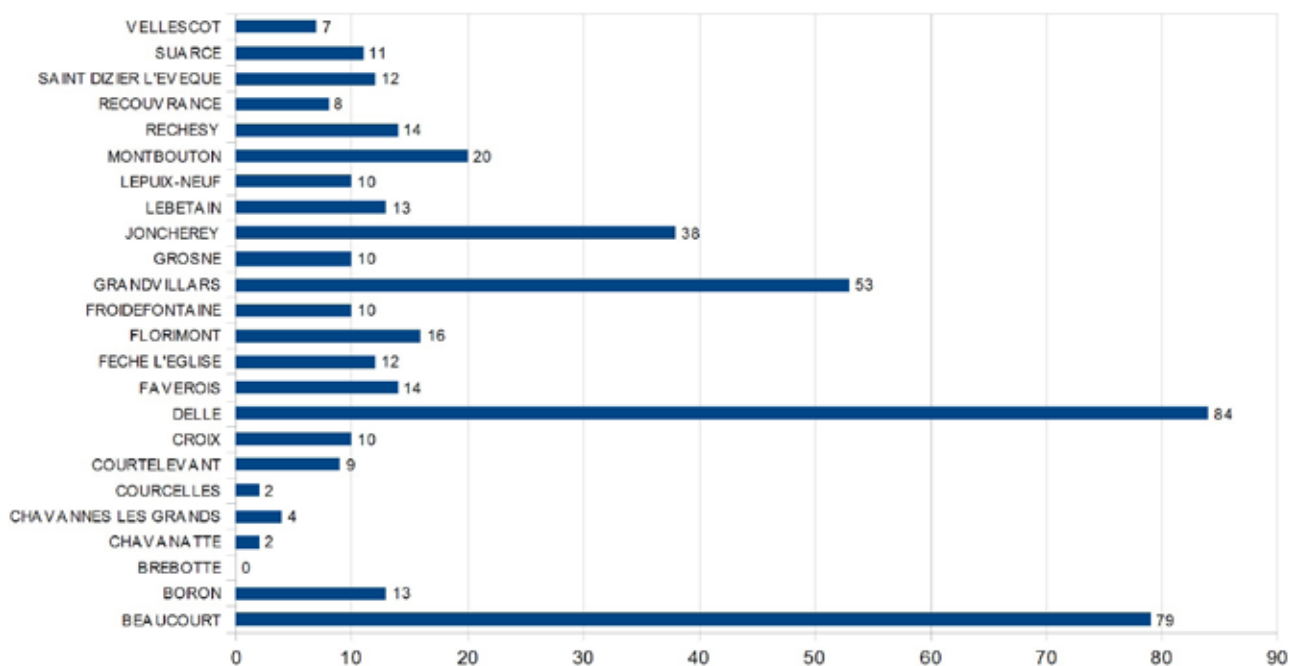
dossiers de Permis  
d'Aménager  
(PA)

**2**

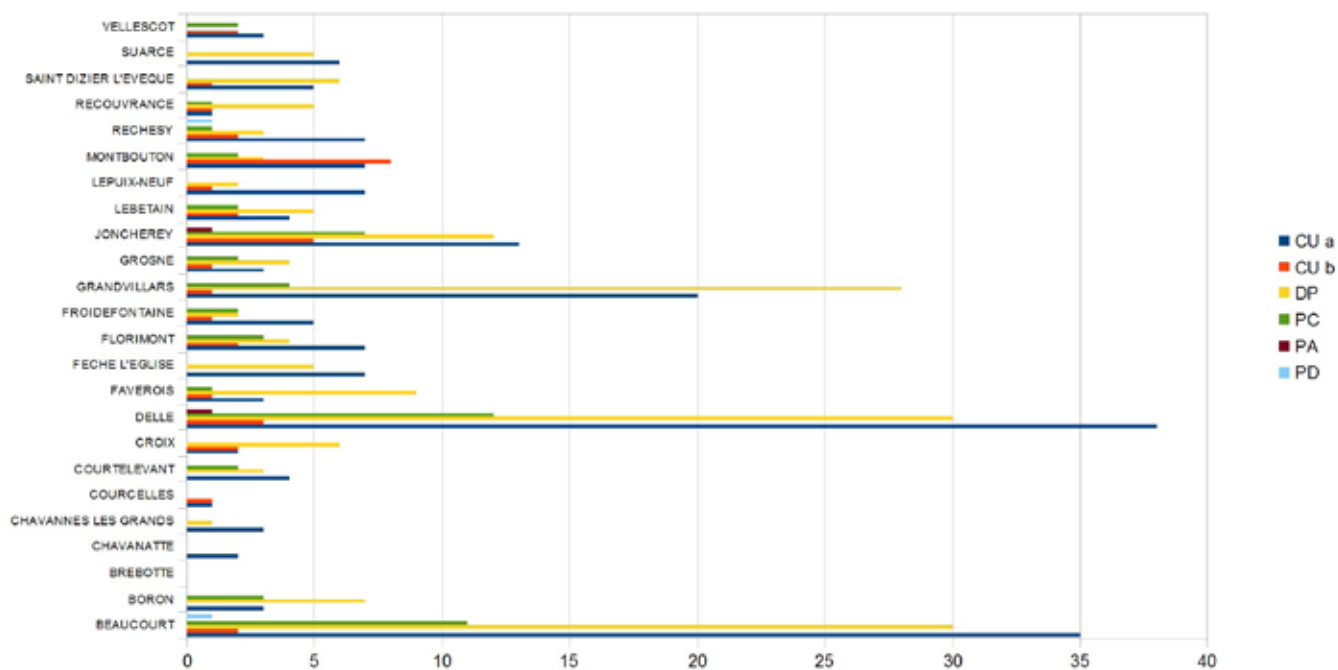
dossiers de Permis  
de démolir  
(PD)

Soit un total de 451 dossiers sur 6 mois. L'ensemble de ces dossiers ont été instruits dans les délais légaux fixés, aucun retard d'instruction du service n'a généré de décision tacite.

## Dossier Autorisations d'urbanisme instruits par commune



## Dossiers Autorisations d'urbanisme instruits par type











# ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ANC

## 1. PREAMBULE

**L**a compétence assainissement collectif a été prise au 1er janvier 2011. Le service assainissement a alors été créé par le transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existantes utilisés par les communes et l'ancien syndicat du SIAVA.

Cette compétence concerne à la fois la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur notre territoire, et la gestion et l'entretien de nos infrastructures. Les grandes orientations sont : la poursuite des travaux engagés par les communes, la réalisation des travaux inscrits dans le contrat de rivière, la réalisation des travaux en fonction des impératifs fixés par l'État et les aides financières de l'Agence de l'eau, la mise en œuvre des schémas directeurs.

Notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Il reste, en 2015, un contrat d'affermage sur le périmètre de la CCST pour les réseaux et la station d'épuration de Beaucourt (échéance mi-2016). Au 1er janvier 2015, la station d'épuration de Réchésy a été reprise en régie.



## 2. UNE ORGANISATION HUMAINE ET MATERIELLE

Ainsi le service assainissement en 2015, c'est :

-l'accueil et le secrétariat sont mutualisés avec les services des eaux et des ordures ménagères sur le pôle technique de Grandvillars,

-des moyens matériels spécifiques (5 véhicules, postes informatiques, outillages, pompes, nettoyeur haute-pression, matériel de sécurité : détecteurs gaz...), l'achat de matériel d'analyse pour le suivi des rejets en entreprise et le fonctionnement des stations d'épuration.

Les différentes interventions techniques en 2015 ont ainsi été constituées de :

-l'entretien des réseaux avec des hydrocurages en urgence et programmé, la dératisation des réseaux par les techniciens, le nettoyage manuel de déversoirs et canalisations par les techniciens,

-l'entretien et la réparation électromécanique des postes de relevage de Grandvillars,

-la réparation ou création de branchement (16 réparations + 50 mises à niveau de tampons + 16 créations de branchements pour nouvelles constructions),

-le suivi des programmes de lotissements,

-la réalisation de 150 contrôles de branchement, dont 100 dans le cadre de vente,

-l'encadrement de visites scolaires sur la station de Grandvillars (150 enfants).

## 3. EVOLUTION DES M3 D'EAU FACTURÉE ET TARIFICATION 2015

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m3 facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années (-0,6 % par an). Le nombre de m3 facturé en 2015 est de 835 000 m3, avec l'intégration des nouvelles communes.

Le prix moyen du m3 d'eau a été de 1.0386 euros en 2015.

A noter, que le montant de la redevance est très variable en fonction des communes. Un lissage est effectué depuis la prise en compétence en 2011.

A cela s'ajoute 0.155 euros/m3 pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevé pour le compte de l'Agence de l'eau.





## 4. LES INVESTISSEMENTS EN 2015

Les investissements 2015 ont été marqués par les études d'un montant de 133 000 euros, dont :

- poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont (71 000 € HT),
- démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif de divers secteurs sur Fêche l'Église (5 000 € HT),
- démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la refonte du fonctionnement du déversoir d'orage de la Grande Rue à Delle (5 000 € HT).

et les travaux pour un montant de 1 294 000 euros (dont 345 000 euros d'aide principalement de l'Agence de l'eau) :

- achèvement des travaux de réhabilitation de la filière boues de la station d'épuration de Grandvillars (732 000 € HT),
- achèvement de la réhabilitation de la seconde partie du réseau unitaire du quartier Voinaie (rue Debrot et Saget) (285 000 € HT),
- reprise de réseaux en lien avec la réouverture de la ligne Belfort-Delle (rue Douanier Dauphin et Paquis à Delle, rue Amiral Bruat à Grandvillars) (10 000 € HT),
- l'engagement des travaux de mise en séparatif sur Delle (quartier en amont de la Gare - rue Ege et des Parcs) (40 000 € HT),
- l'engagement des travaux de mise en séparatif sur Grandvillars (quartier de la rue de Boron) (50 000 € HT).

Concernant les subventions, 485 000 euros ont été versés par l'Agence de l'eau et 160 000 euros par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).



## 5. LE SPANC

La CCST a pris la compétence Assainissement Non Collectif au 1er janvier 2009. A ce titre, elle prend en charge les missions suivantes :

Le contrôle des installations neuves, depuis leur conception, jusqu'à leur réalisation. Le diagnostic des installations existantes et le contrôle de bon fonctionnement des installations (tous les 4 ans).

Les tarifs pour 2015 des prestations:

Un même montant de l'ordre de 63.51 euros HT (soit 67 euros TTC) a été adopté à la fois pour le contrôle d'installation déjà existante, la vérification de conception (installation neuve) ainsi que pour la vérification d'exécution (installation neuve).

Concernant le contrôle périodique, celui-ci est toujours de 56.87 euros HT (60 euros TTC).

Pour le service facultatif d'entretien, une participation de 23.21 euros HT est demandée pour les frais de gestion. La vidange d'une fosse standard de 3 m<sup>3</sup> est de 170,50 euros TTC et 55 euros TTC pour un bac à graisse.

Le SPANC a réalisé le contrôle en 2015 de :

11 certificats d'urbanisme, 15 permis de construire, 36 contrôles suite à travaux, 68 diagnostics d'installations existantes. Le taux de conformité pour les nouvelles constructions est de 100 %, avec des réserves régulièrement sur la mise en place des ventilations à terminer.

Pour les systèmes non conformes, 45% présentent des non-conformités mineures et 55 % présentent des non-conformités avec risque pour l'environnement ou la salubrité publique.

Dans le cadre du service facultatif d'entretien, mis en place en octobre 2011, 38 propriétaires ont fait appel au service pour vidanger leur fosse ou bac à graisse.

La démarche de soutien à la réhabilitation des dispositifs (3 000 euros d'aide de l'Agence de l'eau par dispositif réhabilité) est en cours sur le plateau de Croix, avec 52 volontaires. Ce programme s'achèvera fin 2016.



//

*Installation de cuves  
pour l'assainissement  
non collectif de l'éco-  
hutte à Joncherey."*







# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## 1. ZAC DES CHAUFFOURS A DELLE

La Communauté de Communes du Sud territoire a poursuivi, au cours de cette année 2015, la construction du bâtiment relais industriel de 1200 m<sup>2</sup> comprenant 4 cellules de 300 m<sup>2</sup> chacune sur une parcelle de 1ha 07a 60ca. Le 5 juin 2014, le Conseil Communautaire a validé l'attribution des marchés travaux à :

-Pour le lot 1 : la société COLAS pour un montant de 351 928.75 € HT.

-Pour les lots 2-14 à l'entreprise AUBE pour un montant de 645 890 € HT.

Soit un total général pour tout corps d'état de 997 818.75 € HT.

Le coût global de l'opération (foncier compris) se monte à 1 358 405,80 € HT et la réception du bâtiment a eu lieu le 28/08/2015. Actuellement deux cellules de 300 m<sup>2</sup> chacune sont occupées respectivement par les entreprises MECA AUTO et FC Dépannage 90.

Une parcelle de 14 a 86 ca a été vendue le 3 juillet 2015 à un porteur de projet dans le cadre de l'extension de son activité déjà basée sur la Commune de Delle.



CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR UNE SOCIETE D' E-COMMERCE



AVRIL 2015 SOIREE CONFERENCE DE PHILIPPE CROIZON A LA SALLE DE SPECTACLE DE GRANDVILLARS



STAND DE LA CCST AU SALON DE LA CREATION ET DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES



REUNION DU CLUB DES CHEFS D'ENTREPRISES

## 2. NOUVEAUX PROJETS

### FAUBOURG DE BELFORT À DELLE

Après la dépollution et la démolition en 2012 de la friche industrielle dite « le Casino » faubourg de Belfort à Delle, le terrain nu de 45a 74 ca appartenant à la collectivité a fait l'objet d'un compromis de vente pour partie avec un porteur de projet qui souhaite y implanter un bâtiment à usage commercial d'une surface de 300 m2 environ.

Le projet doit être finalisé pour fin 2016. Le prix de vente du terrain a été fixé à 32.794 € HT/m2 conformément à l'avis des Domaines.

Par ailleurs, un compromis de vente a été signé en cours d'année entre la CCST et un porteur de projet qui souhaite acquérir l'annexe des Dominicaines en vue de réhabiliter ce bâtiment à des fins commerciales et professionnelles. Le prix de vente de cet immeuble a été fixé à 46 721.00 € HT.

### 3. SUIVI DE PROJETS ET CONTACTS

#### AVEC LES ENTREPRISES LOCALES

Les réunions ont été organisées avec les partenaires du développement économique (ADN FC, AUTB, SODEB, TANDEM) par et dans les locaux de l'ADN FC afin de faire le point et le suivi des demandes faites par les entrepreneurs pour la location, l'acquisition de locaux ou terrains dans le département du Territoire de Belfort.

Parallèlement la CCST maintient, dans le cadre de sa compétence en développement économique, son partenariat avec le Club des Chefs d'Entreprise du Sud Territoire créée en 2011. Elle participe régulièrement à l'organisation de rencontres avec les Chefs d'Entreprises locaux lui permettant ainsi de mieux connaître les acteurs économiques présents sur son territoire.

Elle apporte également son soutien dans l'organisation des manifestations du Club (réunions thématiques et événements conviviaux).

En Avril 2015, le Club a organisé, en partenariat avec la CCST, une conférence exceptionnelle de Philippe CROIZON. Ce fut l'occasion pour les Chefs d'Entreprises avec leurs collaborateurs d'aborder des notions comme le dépassement de soi, la motivation d'équipe etc... Cette soirée eut un franc succès et attira plus de 200 personnes.

### 4. PARTENARIAT AVEC LA MISSION

#### LOCALE ESPACES JEUNES

La Communauté de communes consciente des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi rencontrées par les jeunes résidant sur le territoire communautaire poursuit au cours de l'année 2015 son soutien financier dans le cadre des actions et des projets de la Mission Locale (par convention) afin de favoriser la mobilisation et l'insertion des jeunes dans l'emploi.

La collectivité verse une subvention annuelle de 45€ par jeune accueilli. En 2015 le montant de la subvention octroyée par la CCST est de 25 155 €.

### 5. PARTENARIAT AVEC LES

#### ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS

#### ET ARTISANS DU SUD TERRITOIRE

Dans la continuité des années précédentes, la collectivité a poursuivi avec les associations de commerçants et artisans du Sud Territoire son action pour le maintien et le développement du tissu commercial des centres villes de son territoire en soutenant financièrement les animations réalisées lors de la journée nationale du commerce de proximité le 10 octobre ainsi que celles menées au cours de l'année 2015 par la nouvelle association « les vitrines de Delle-Joncherey-Grandvillars ». La somme de 4 094 € fut versée par la CCST.

### 6. L'OCMACS

La Communauté de Communes, dans le cadre du dossier de demande de Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce - FISAC déposé par la collectivité en 2012 s'est vue attribuer en février 2015 la somme de 100 354 € répartie en 28 503 € en fonctionnement et 71 851€ en investissement.

Le budget prévisionnel du programme d'actions était de 101 400€ HT pour la partie fonctionnement et de 392 000 € HT pour la partie investissement soit un total de 493 400 € HT.

Ce début d'année 2015 permet en partenariat avec la DIRECCTE de compléter les différentes étapes avant de réaliser le programme prévu.

Le recrutement par la Collectivité, en septembre 2015, d'un animateur économique dédié à l'OCMACS constitue la première des 8 actions prévues.

Les 8 actions prévues pour l'OCMACS sont :

## **Action 1**

Implantation  
d'une conciergerie  
d'entreprise

## **Action 2**

Etude d'un plan  
de communication  
commerciale

## **Action 3**

Renforcement de  
la signalétique

## **Action 4**

Valorisation de  
marché du terroir

## **Action 5**

Diagnostic préalable  
à l'investissement des  
professionnels

## **Action 6**

Aide à la rénovation  
et à la mise au  
normes des locaux  
professionnels

## **Action 7**

Animation  
commerciale par  
les 2 UCA

## **Action 8**

Recrutement d'un  
animateur économique  
dédié à l'OCMACS

## Tableau du plan de financement de l'OCMACS concernant le fonctionnement

ACTIONS	BUDGET TOTAL	COUT SUVENTIONNABLE	F.I.S.A.C		CCST		ENTREPRISE/ A.C.A	
	MONTANT H.T	MONTANT H.T	MONTANT H.T	TAUX	MONTANT H.T	TAUX	MONTANT H.T	TAUX
ACTION 2 ETUDE D'UN PLAN DE COMMUNICATION	15 000 €	15 000 €	5 910 €	39.40%	9 090 €	60.60%		
ACTION 3 RENFORCEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE	11 400 €	0 €					11 400 €	100%
ACTION 4 VALORISATION DE MARCHÉ DU TERROIR	15 000 €	15 000 €	3 694 €	24.81%	11 306 €	73.37%		
ACTION 5 DIAGNOSTIC PRÉALABLE À L'INVESTISSEMENT DES PROFESSIONNELS	10 000 €	10 000 €	2 481 €	24.81%	5 019 €	50.13%	2 500 €	25%
ACTION 7 ANIMATION COMMERCIALE COLLECTIVE PORTÉE PAR LES UCA	5 000 €	5 000 €	1 642 €	32.84%	1 358 €	27.16%	2 000 €	40%
ACTION 8 RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR ÉCONOMIQUE DÉDIÉ À L'OCMACS	45 000 €	45 000 €	14 776 €	32.84%	30 224 €	67.16%		

## Tableau du plan de financement de l'OCMACS concernant l'investissement

ACTIONS	BUDGET TOTAL	COUT SUVENTIONNABLE	F.I.S.A.C		CCST		ENTREPRISE/ A.C.A	
	MONTANT H.T	MONTANT H.T	MONTANT H.T	TAUX	MONTANT H.T	TAUX	MONTANT H.T	TAUX
ACTION 1 IMPLANTATION D'UNE CONCIERGERIE D'ENTREPRISE	20 000 €	20 000 €	5 910 €	29.50%	14 090 €	70.50%		
ACTION 3 RENFORCEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE	72 000 €	72 000 €	21 277 €	29.55%	50 723 €	70.45%		
ACTION 6 AIDE À LA MODERNISATION DES ENTREPRISES	300 000 €	300 000 €	44 664 €	14.89%	45 336 €	15.11%	210 000 €	70%
<b>TOTAL</b>	<b>392 000 €</b>	<b>392 000 €</b>	<b>71 851 €</b>	<b>18.33%</b>	<b>110 149 €</b>	<b>28.10%</b>	<b>210 000 €</b>	<b>53.57%</b>





*Le salon de la création  
et de la transmission  
d'entreprises organisé le  
24 juin 2015 à l'Airexpos  
Belfort-Andelnans."*

## 7. SALON DE LA CREATION ET DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES

Afin de faire connaître à un public averti (porteurs de projet, salariés, demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, ou futurs repreneurs désireux d'entreprendre) l'offre qu'elle propose en termes d'accompagnement, de services et de possibilités d'implantation sur son territoire, la CCST a participé au 4ème salon de la Création Transmission d'entreprises du Nord Franche Comté en juin 2015 à Airexpos Belfort-Andelnans. Au cours de ce salon, 34 contacts avec des professionnels ont été établis.







# POLICE MUNICIPALE

## 1. PREAMBULE

**L**e travail effectué sur le terrain par les agents du service de police municipale s'effectue du lundi au jeudi sur un créneau horaire de 08H00 à 22H00 et jusqu'à 00H00 les vendredis et samedis. Les dimanches et jours fériés, sur demande des Maires des communes adhérentes. Des services particuliers sont honorés afin d'assurer la sécurité lors de manifestations communales. Un effort de présence sur le terrain dans les créneaux cités a permis de répondre aux événements de fin de journée, surveillance des habitations et des commerces, patrouilles à proximité des aires de jeux, contact avec les rassemblements de jeunes présents et en période estivale d'assurer une surveillance aux abords du centre aquatique de DELLE.

Un effort particulier a été maintenu pour les missions de surveillances aux sorties d'école, des contrôles vitesse et du respect du stationnement.

L'opération tranquillité vacances a été suivie avec sérieux au cours de la période estivale sur les communes en relation avec la gendarmerie nationale.

Des patrouilles pédestres, en motocyclettes ont été programmées sur l'ensemble des communes adhérentes.



L'utilisation du cinémomètre et sonomètre, renforcée en période d'été, a permis de répondre aux sollicitations des Maires. Les contacts établis avec les militaires de la gendarmerie sont d'excellentes qualités, renforcés par la signature en 2016 de la nouvelle con-

vention de coordination. La mise en place de services communs permet le rapprochement des hommes et une meilleure collaboration inter-services.



## 2. MATERIELS

### L'armement :

Les agents sont équipés d'armes de catégorie B (pistolets à impulsion électrique) et D (Bâton de défense télescopique et générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogène). 3 agents sont notamment formés pour porter ces armes de catégorie B.

### Les véhicules :

2 RENAULT KANGOO, 1 4X4 DACIA DUSTER, 2 motocyclettes HONDA, sérigraphiées font partie du parc véhicules dont est doté la police municipale intercommunale ainsi que 2 VTT.

### Equipements pour la sécurité routière :

- 1 cinémomètre, 1 sonomètre, 3 alcootests de catégorie B, 4 appareils pour les procès-verbaux électroniques, permettent aux agents d'effectuer des contrôles routiers sous la responsabilité de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent et de verbaliser en cas de constatations d'infractions.

### Equipements pour la capture d'animaux :

Des cages de capture d'animaux, 1 lecteur de puce, des gants et une perche équipent le service en cas d'intervention pour la capture d'animaux.



### 3. TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVICES EFFECTUES EN 2015

La durée des services effectués sur chaque commune visitée est variable, selon qu'il s'agit d'une surveillance générale, d'une intervention, d'une liaison. Toutefois, chaque commune est visitée au minimum deux fois par jour.

Les différents types d'activités peuvent donner lieu ou non à l'établissement d'un rapport ou procès-verbal adressé aux Maires des communes adhérentes.

SUJETS	CHIFFRES
ACCIDENTS MATERIELS OU CORPORELS	7
CAMPAGNE DE PIEGEAGES	3
CONTROLES SONOMETRE	1
CONTROLES VITESSE	171
DEPISTAGE ALCOOLEMIE	5
DEPOTS D'IMMONDICES	15
DIVAGATIONS D'ANIMAUX	49
FOURRIERE (VEHICULES)	14
FUNERAIRES	61
GENS DU VOYAGE	1
INTERVENTIONS SUR APPEL GENDARMERIE	97
INTERVENTIONS D'INITIATIVE	53
INTERVENTIONS SUR APPEL ADMINISTRES	144
INTERVENTIONS SUR APPEL CCST	12
INTERVENTIONS SUR APPEL MAIRIE	141
LIAISONS ADMINISTRATIVES	170
MANIFESTATIONS DIVERSES	3
MARCHES	11

SUJETS	CHIFFRES
OPERATIONS TRANQUILLITE VACANCES	123
PATROUILLES MOTOCYCLISTES	68
PATROUILLES PEDESTRES	254
POLICE ROUTE	90
RECHERCHE DE PERSONNES	5
REMISES DE PERSONNES A LA GENDARMERIE	5
REUNIONS DIVERSES	129
SORTIES ET ENTREES D'ECOLIS	479
SPORTS INSTRUCTIONS	76
SURVEILLANCES GENERALES DIURNES	6945
SURVEILLANCES GENERALES NOCTURNES	2357
SURVEILLANCES PARTICULIERES	62
GESTIONS DE POSTES	268
TAPAGES DIVERS	12
VISIONNAGES VIDEOS	13
RAPPORTS	24
MAINS COURANTES	19
TIMBRES AMENDES	234





*La Police Municipale Intercommunale est en relation permanente avec les commerçants du Sud Territoire."*

#### 4. PROJET

Un projet d'équiper le service de Police Municipale d'un équipement radio RUBIS dans le cadre d'une proposition du Ministère de l'Intérieur d'inter-opérabilité entre la police municipale territoriale et la gendarmerie nationale est mené en fin d'année, en prévision d'acquisition de ce matériel pour 2016.





# EAU POTABLE

## 1. PRÉAMBULE

**L**a prise de compétence eau potable par notre collectivité est effective depuis le 1er janvier 2004. Un service des eaux a alors été créé par le transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existantes utilisés par les communes et les 2 anciens syndicats qui étaient alors présents sur notre territoire : le SIDES et le SIVOM du Sundgau. Depuis cette date, la politique de gestion administrative et financière ainsi que les différents investissements sont du ressort direct de ce service. Depuis le 1er mars 2010, notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser intégralement sa compétence eau potable et exploite ainsi en régie directe ses réseaux et infrastructures. Les grandes orientations poursuivies par notre service sont : la mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur eau potable validé en 2006 et réactualisé chaque année, la réalisation d'un processus constant d'entretien et

d'amélioration de notre patrimoine, le respect des exigences réglementaires, ainsi que la pérennisation de sa régie. Le 1er janvier 2013, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunal, notre collectivité a franchi un nouveau cap et s'est agrandie en accueillant 9 nouvelles communes et compte désormais 27 communes soit environ 24 000 habitants et s'étend sur 172 km<sup>2</sup>. Notre service eau potable alimente ainsi 8 500 abonnés, 224 kilomètres de réseaux d'eau (hors branchements) et exploite 34 équipements : 8 unités de production d'eau potable, 18 réservoirs de stockage surélevés ou semi-enterrés et 8 installations spécifiques (stations de reprise ou surpresseurs).



d'amélioration de notre patrimoine, le respect des exigences réglementaires, ainsi que la pérennisation de sa régie. Le 1er janvier 2013, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunal, notre collectivité a franchi un nouveau cap et s'est agrandie en accueillant 9 nouvelles communes et compte désormais 27 communes soit environ 24 000 habitants et s'étend sur 172 km<sup>2</sup>. Notre service eau potable alimente ainsi 8 500 abonnés, 224 kilomètres de réseaux d'eau (hors branchements) et exploite 34 équipements : 8 unités de production d'eau potable, 18 réservoirs de stockage surélevés ou semi-enterrés et 8 installations spécifiques (stations de reprise ou surpresseurs).



## 2. LES ELEMENTS MARQUANTS

### DE L'ANNEE 2015

L'année 2015 a été marquée par la poursuite d'importants travaux de renforcement ou renouvellement de réseaux d'eau ainsi que la modernisation de nos bâtiments d'exploitation. Le service a bien évidemment poursuivi son travail continu et quotidien d'amélioration de notre patrimoine commun. L'exploitation en régie directe de la quasi intégralité de nos 27 communes (26 communes exactement puisque Joncherey est sous contrat d'affermage avec Véolia depuis mars 2008 et ce jusqu'au 31 décembre 2019) nécessite une implication journalière précise et pointue avec comme appuis nos agents, nos compétences, notre expertise et notre expérience.

Le budget 2015 est ainsi identifié par :

- une continuité de service confirmée pour nos 8 500 abonnés tant sur le plan administratif et technique (avec une astreinte 24 h / 24, 7 jours / 7, 365 jours / an), que budgétaire,
- une attention soutenue sur les contrats d'achat d'eau (à PMA et au SIEA) et la production d'eau potable afin de maîtriser leurs impacts financiers,
- le pilotage de marchés publics permettant de répondre à nos besoins d'exploitant avec notamment des marchés de travaux, services et fournitures concernant l'entretien, la réparation et les extensions de réseaux d'eau potable, la maintenance électromécanique des ouvrages, l'achat de pièces de fontainerie, matériels et équipements techniques, d'énergie.

Ainsi, assurer une continuité de service, c'est avoir...

... une organisation humaine et matérielle au service de ses abonnés,

- une équipe composée d'hommes et de femmes qualifiés, polyvalents et spécialisés,
- des moyens matériels récents, spécifiques et adaptés (1 superviseur et 30 automates de télégestion permettant de surveiller et piloter nos diverses installations et réseaux, 1 corrélateur acoustique





et des prélocalisateurs de fuite (75 modules) pour identifier les réseaux et branchements fuyards, 6 véhicules d'interventions aménagés et un stock de pièces de fontainerie permettant des interventions techniques rapides, etc.),

... une astreinte opérationnelle 24 h sur 24,

- 62 interventions d'astreinte ( + 4, \*par rapport à 2014) dont 28 (\* - 1) en week-end ou jours fériés, 13 (\* + 2 de nuit (entre 20 h et 7 h) et 21 en semaines représentant 149 heures (\* + 24 h notamment notamment dus à 2 interventions importantes suite à pollution et casses multiples les 29 août et 15 septembre 2015) heures d'intervention,

- 214 (\* en légère baisse) interventions sur nos réseaux répartis en 27 branchements neufs et 197 réparations dont 3 exécutées (\* - 6) en dehors des horaires normaux, 43 nécessitant une intervention le jour même, 27 à J+1 et heureusement 124 à J+2 ou plus.

- 571 (\* en hausse de 60 interventions en excluant les 160 prises de RDV pour remplacement de compteur à la demande du service) interventions à la demande de particuliers par prise de rendez-vous.

... un bilan technique et financier mesurable et significatif,

- L'année 2015 confirme la baisse des prélèvements sur nos 27 communes et représentent 3 927 m<sup>3</sup> d'eau mis en circulation par jour (soit -1% par rapport à 2014). L'économie porte ainsi sur 14 500 m<sup>3</sup> annuel. La diminution la plus importante

est constatée sur les secteur du bassin de l'Ecrevisse avec une diminution des prélèvements de 30 m<sup>3</sup> par jour soit quasiment - 7,5 %. Depuis la mise en place de la régie en 2010, nous aurons donc diminué nos prélèvements de 603 m<sup>3</sup> / jour soit 14 %.

- Concernant les achats d'eau pour 2015 (pour rappel : à PMA pour l'Unité de Distribution de Beaucourt et au SIEA pour l'UDI de Croix - Villars le Sec), une économie globale de 9 600 m<sup>3</sup>. Cela représente 8 000 € non dépensé en 2015. Globalement c'est 76 000 m<sup>3</sup> d'eau non achetés sur 5 ans. C'est le fruit d'un travail permanent de recherche de fuites, d'interventions rapides pour effectuer les réparations sur les canalisations détériorées, ou renouveler totalement les branchements fuyards et une gestion patrimoniale adaptée.

- un prix de l'eau sur notre collectivité quasi-stable depuis janvier 2009 (+ 2 % seulement en 6 ans) en comparaison à la moyenne nationale (+ 19,76 %, source INSEE indice 04411E : prix à la consommation, distribution de l'eau),

- un budget maîtrisé tant en fonctionnement (excédent d'exploitation 2015 de 60 000 € pour un budget réalisé en recettes à hauteur de 2,250 millions d'euros) et en investissement (excédent d'exploitation 2015 de 150 000 € pour un budget réalisé en dépenses à 0,9 millions €) permettant d'assurer un bon niveau d'entretien patrimonial tout en conservant un endettement raisonnable et limité (1,315 millions d'euros).



### 3. LES INVESTISSEMENTS EN 2015

Les investissements 2015 sont marqués par une gestion patrimoniale impactée directement ou indirectement par l'exploitation de nos infrastructures ou réseaux (sites de production, stockage d'eau ou distribution), notre schéma directeur et la coordination des chantiers avec le service assainissement et les autres communes. Ainsi, l'année 2015 a vu se poursuivre, se réaliser ou se préparer :

- La réalisation des 10 lots de travaux concernant le renforcement et ou le renouvellement des réseaux de distribution. Ils concernaient : 3 renouvellements et renforcement de passages sous voie ferroviaire au niveau du PN 18, PN 20 et 23 à Grandvillars, Joncherey et Delle dans le cadre de la remise en circulation de la ligne Belfort - Delle représentant 280 ml de canalisation, 6 branchements et une chambre de régulation pour 90 000 € HT, le renforcement et le renouvellement de 6 tronçons

- de réseaux à Beaucourt, Grandvillars, Joncherey, Lebetain, Réchésy, Recouvrance représentant 780 ml de canalisation et 47 branchements pour 135 000 € HT ainsi que la protection d'une canalisation, la mise en place d'une chambre de maillage et la reprise d'un branchement à Froidefontaine et Vellescot pour 16 000 € HT soit un total de 241 000 € HT.

- La mise en place ou le renouvellement des différents matériels et équipements d'exploitation : une armoire électrique de commande et de télégestion au puits de Boron (10 000 €), une pompe avec variateur et un anti-belier pour la station de Grosne (16 000 €), une pompe de reprise et mise au normes de l'armoire électrique à la station du val (7000€) ainsi que la pose d'une chambre de régulation et de 2 stabilisateurs sur le réseau à Montbouton (15 000 €), 3 régulateurs de pression à Beaucourt, Grandvillars et Chavannes les Grands (5 000 €) pour un total de 53 000 € HT.



- Des travaux de sécurisation sur les stations de Beaucourt, Grosne et Boron, les réservoirs de Beaucourt et Montbouton soit une somme totale de 10 000 € HT.

- L'acquisition d'une station de relève topographique Trimble pour 14 000 € HT.

- La poursuite des études et des négociations foncières pour la sécurisation de la production de l'Unité de Distribution de Delle - Faverois par la mise en exploitation du puits F2 et son interconnexion avec le réseau ainsi que les études technico-économiques de faisabilité de l'autosuffisance en eau de l'UDI de Beaucourt.

- La poursuite des études sur les aires d'alimentation de captages (analyses d'eaux) et pour la mise en place d'un réseau adapté de surveillance de la qualité des eaux.





# ORDURES MÉNAGERES

## 1. PREAMBULE

**L**a CCST a pris la compétence collecte et traitement des déchets au 1er janvier 2011. La compétence traitement est transférée au SERTRID (Syndicat d'études et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets) depuis 2001.

Ce syndicat assure la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles, des encombrants incinérables, ainsi que le suivi de la filière de compostage des déchets verts.

Depuis 1967, date de sa création, jusqu'à la prise de compétences de la CCST, c'est le SIVOM qui gérait la collecte et le traitement. Ce syndicat a été dissout le 31 décembre 2010. Le Service Ordures Ménagères de la CCST compte 20 agents dont 17 titulaires et 3 emplois aidés.

La Communauté de Communes du Sud Territoire a mutualisé l'accueil des usagers pour l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères au pôle technique de Grandvillars. Ainsi, pour les livraisons, les retraits, les échanges ou les réparations de bacs, les usagers peuvent contacter l'accueil et effectuer toutes les démarches nécessaires en cas d'emménagement ou de déménagement grâce à un seul service client mutualisé.





## 2. LES ELEMENTS MARQUANTS DE 2015

L'année 2015 fut marquée tout d'abord par une augmentation du tarif à l'incinération de 9 %. Cette augmentation n'a pas été répercutée sur la facture des usagers. La redevance est stable depuis 2011.

2015, c'est aussi la mise en place du contrôle d'accès. C'est ainsi que 7402 badges ont été distribués aux usagers. Du 1er juillet au 31 décembre 2015, nous comptabilisons 30 300 passages.

Nous continuons notre collaboration avec l'association Inservet, ce partenariat nous a permis de détourner 31 tonnes de l'incinération pour l'année 2015.

Ces objets sont réparés et revendus dans les magasins de l'association (Belfort et Valdoie). Ce dispositif permet à l'association d'employer et de former des personnes en situation précaire.

### 3. ACTIONS ET ANIMATIONS

En application de la réglementation en vigueur, les Déchets d'Equipements Electriques (DEEE) ne sont collectés qu'avec la déchetterie mobile. C'est pourquoi, une collecte exceptionnelle des DEEE a été organisée sur les communes de Croix, Novillard et Autrechêne.

La sensibilisation des enfants au tri sélectif reste primordiale. Afin que ces adultes de demain adoptent les bonnes habitudes en matière de recyclage et de tri, plusieurs animations ont eu lieu. Notamment, une animation sur le lombricompostage à l'école maternelle du moulin des prés à Delle ainsi qu'un atelier brico récup' au périscolaire de Fêche-L'église.

Nous avons renouvelé cette année pour les classes élémentaires de Beaucourt une séance d'un spectacle mêlant écologie, magie et numérique. C'est ainsi que 300 élèves ont pu assister à une nouvelle représentation de « A jeter sur la voie publique ».



COLLECTE SPECIALE DE DEEE



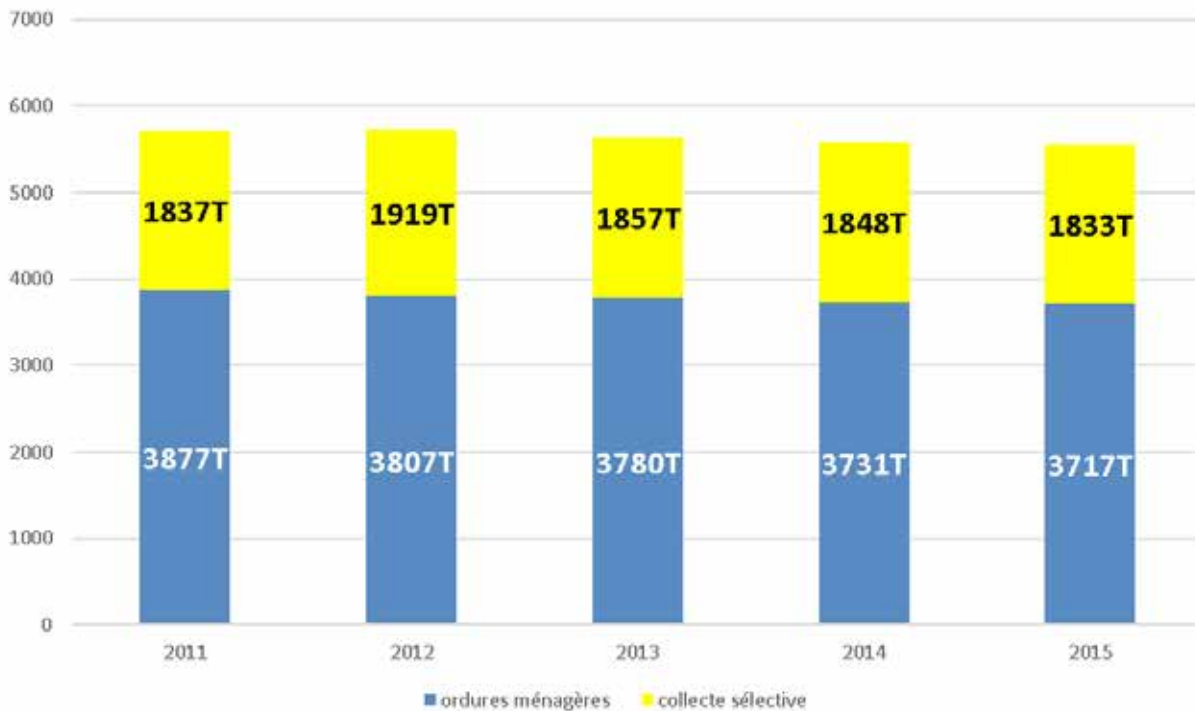
ANIMATION LOMBRICOMPOSTAGE



SPECTACLE "A JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE"

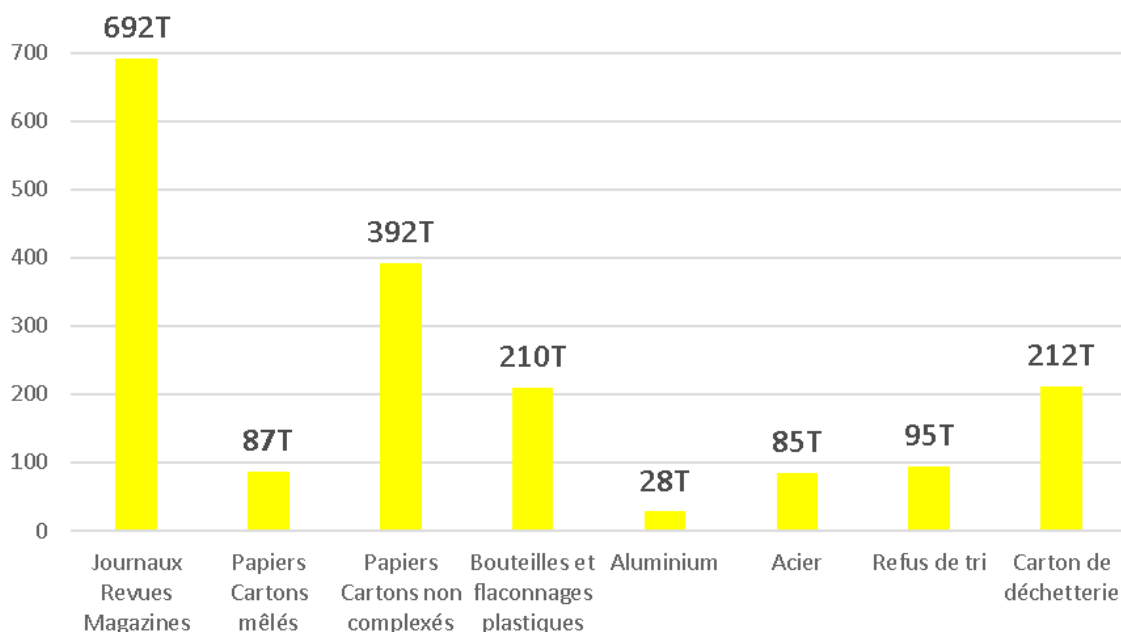
## 4. LE BILAN ET LES INDICATEURS D'ACTIVITES

### TONNAGE DES OMR



On note une légère baisse de 0.3 % en ordures ménagères résiduelles, et une baisse un peu plus importante soit 0.81 % pour la collecte sélective. On peut expliquer cette légère diminution par une baisse de consommation de la part des usagers.

### RÉPARTITION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



Sur les 1833 T collectées, 1801 T sont recyclées.



## COMPARAISON AU NIVEAU NATIONAL

### SUD TERRITOIRE

 24 481 habitants

 155 kg/habitant/an d'OMR



### FRANCE

 65 833 026 habitants

 276 kg/habitant/an d'OMR



*Source : Enquête nationale ADEME 2013 / Référentiel national 2015 des coûts  
du service public de gestion des déchets*





# VIE INSTITUTIONNELLE

## 1. DEMOCRATIE LOCALE

Pour l'année 2015, il y a eu 7 bureaux :

- Le 29 janvier
- Le 2 avril
- Le 4 juin
- Le 18 juin
- Le 2 juillet
- Le 8 septembre
- Le 15 octobre
- Le 26 novembre

Les 9 conseils communautaires ont eu lieu :

- Le 12 février
- Le 10 avril
- Le 15 avril
- Le 11 juin
- Le 2 juillet
- Le 17 septembre
- Le 8 octobre
- Le 29 octobre
- Le 10 décembre

En tout, 183 délibérations ont été adoptées. Deux recueils des actes ont été établis et mis à disposition des communes.

7 commissions d'appels d'offres ont été réunies en 2015 :

- Le 29 janvier
- Le 25 juin
- Le 8 septembre
- Le 17 septembre
- Le 29 octobre
- Le 26 novembre
- Le 10 décembre

## 2. PARTICIPATION FINANCIERE AUX AUTRES

### STRUCTURES INSTITUTIONNELLES

STRUCTURE	MONTANT
AVADEM	1 547€
MISSION LOCALE	25 155€
ADN FC	28 500€
OFFICE DE TOURISME DE BELFORT	12 000€
SDIS	1 013 676€
SMAU	15 004€
SCOT	16 250€
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>1 112 132€</b>

Les participations extérieures sont des charges importantes et durables pour la CCST. La charge principale reste à ce titre largement la taxe de capitalisation du SDIS prise en charge par la CCST en lieu et place des communes depuis 2002. Cette dernière représente en 2015 près de 91% de la charge avec une augmentation constante.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE  
8 PLACE RAYMOND FORNI BP 106  
90100 DELLE CEDEX  
TÉL : +33 (0)3 84 56 26 07  
[WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR](http://WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR)

SERVICES TECHNIQUES DE GRANDVILLARS  
6 RUE JUVÉNAL VIELLARD  
SITE DES FORGES  
90600 GRANDVILLARS  
TÉL : +33 (0)3 84 23 50 81  
[WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR](http://WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR)

DECHETTERIE  
RUE DES GREPPES  
90100 FECHE-L'EGLISE  
TÉL : +33 (0)3 84 36 32 86  
[WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR](http://WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR)

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE  
10 RUE DE LA MAISON BLANCHE  
90500 BEAUCOURT  
TÉL : +33 (0)3 84 46 86 94  
[WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR](http://WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR)

